

NOUVELLE DÉCOUVERTE DE PUIITS FUNÉRAIRES  
GALLO-ROMAINS ET CONSTATATIONS ARCHÉOLOGIQUES  
A REZE (RATIATUM)

---

Les travaux de terrassement, entrepris en mars 1960, pour la pose d'un égout ont profondément bouleversé le sol de Rezé (Loire-Atlantique) à l'est du bourg.

Une tranchée profonde, en certains endroits, de 4 à 5 m. et large de 3 m. 50, fut creusée du quartier Saint-Lupien jusqu'au château de Rezé. Elle prit naissance à 50 m. environ à l'ouest de la chapelle Saint-Lupien, dans une prairie basse légèrement marécageuse, inscrite au cadastre sous le n° 801, et constituant selon toute probabilité un dépôt alluvionnaire de la Loire, puis entama considérablement le sol très ferme et relevé d'un champ (parcelle 798) près de l'école Sainte-Anne, traversa le chemin des Bonnes-Sœurs pour suivre ensuite le côté ouest de la voie qui relie le chemin des Bonnes-Sœurs au carrefour du calvaire des Enfants de Saint-Pierre.

Ces travaux qui traversaient ainsi une zone archéologique très dense reconnue en partie par les recherches anciennes de Léon Maître (1), puis récemment par celles de Pierre Merlat (2), nous ont paru mériter une surveillance et un intérêt constants.

Cela nous a valu de réunir un grand nombre de constatations dont nous livrons ici les traits essentiels.

(1) L. MAÎTRE, *Les Villes disparues de la Loire-Inférieure*.

(2) P. MERLAT, *Fouilles et sondages à Rezé (Loire-Inférieure) en 1955*. Notices d'archéologie armoricaine dans les *Annales de Bretagne*, 1957, tome LXIV, n. 1, pp. 105-114, et *Id. Rezé (Ratiatum)* dans *Gallia*, XV, 1957, fasc. 2.

## I. — LES PUIITS FUNÉRAIRES

*Puits I.* — Nous n'avons eu connaissance du chantier qu'au début d'avril 1960 ; à ce moment, la pose de la conduite d'égout avait été réalisée dans le pré bas et humide constituant la parcelle 801 et la tranchée traversait la parcelle suivante n° 798, atteignant le chemin des Bonnes-Sœurs. Le sol de la parcelle 801 n'avait été entamé que superficiellement et, selon le témoignage des ouvriers, rien de particulier n'y aurait été rencontré. Par contre, dès que l'on aborda le relèvement de terrain qui forme la limite nord des parcelles 798 et 800, et qui court de Saint-Lupien au Goulet, on dut attaquer en profondeur le sol, à l'aide d'une pelle mécanique, mettant à mal un certain nombre de vestiges archéologiques dont un puits à usage vraisemblablement funéraire (marqué I sur le plan de situation) à 8 m. au nord du chemin des Bonnes-Sœurs.

Ce puits I avait été aux trois quarts détruit et l'on put seulement observer d'après sa paroi ouest, encore en équilibre, qu'il était appareillé, de manière assez soignée, en grosses pierres schisteuses, sans lien de mortier, jusqu'à une profondeur d'au moins 3 m. 50. Sa partie supérieure se terminait par une voûte en encorbellement.

Le sommet de ce puits se situait à 0 m. 60 de la surface du sol actuel. Son diamètre intérieur, dans sa partie appareillée — la seule visible — paraissait avoir été de 1 m. 15 à 1 m. 20; le parement mesurait 0 m. 45 d'épaisseur.

La totalité du remplissage, jusqu'à — 3 m. 50, était dispersée dans les déblais et il n'a pas été possible de recueillir le moindre objet ou fragment avec la certitude d'une corrélation avec le monument.

La pose d'une conduite en ciment au fond de la tranchée interdit toute étude de la partie basse de ce puits qu'il n'est tout de même pas trop hasardeux de qualifier de puits funéraire gallo-romain.

Sa situation, à environ 25 m. de ce qui paraît être l'ancienne rive sud d'un bras de la Loire, reste remarquable et il ne semble pas qu'une découverte de ce genre ait été

signalée, à Rezé, aussi proche du fleuve. Les puits funéraires paraissaient se grouper plus au sud, légèrement en dehors de l'agglomération antique entre le tènement des Treilles, la Bouvardière et l'actuel cimetière (3).

*Puits II.* — A peu de distance, à 38 m. au sud du puits I, les travaux devaient faire apparaître un second puits. Bien que beaucoup moins touché, celui-ci avait été aussi endommagé par la pelle mécanique dans sa partie est et tout un côté du parement se trouvait démoli sur près de 2 m. de haut. La colonne de remplissage, sur une hauteur de 1 m. 80 s'était effondrée dans le fond de la tranchée, toutefois on pouvait encore espérer trouver en place une importante partie du puits, notamment le dépôt funéraire et en faire une étude valable (*fig. 1*).

Une fouille de sauvetage fut décidée et autorisée (4) ; elle devait être effectuée rapidement pour ne pas gêner les travaux en cours et elle fut menée — beaucoup trop vite à notre gré (5) — en trois jours, les 16, 17 et 18 avril 1960.

Compte tenu de l'effondrement de la colonne de remplissage sur une hauteur de 1 m. 80, la fouille ne put débuter qu'à la cote — 1,90 soit à — 2 m. 72 de la surface du sol moderne (6).

(3) L. BOUCHAUD, *Fouilles faites à Rezé en 1955*. *Bull. Soc. arch. et hist. de Nantes et de la Loire-Atlantique*, tome 95<sup>e</sup>, 1956, pp. 71-75.

(4) L'autorisation nous a été aimablement accordée par M. P.-R. Giot, directeur de la circonscription des antiquités préhistoriques de Rennes, assurant alors, depuis le décès du professeur Merlat, l'intérim des antiquités historiques. Elle nous a été confirmée par le professeur J. Bousquet, dès sa nomination au poste de directeur des Antiquités historiques de Rennes. M. Costa, conservateur des Musées départementaux à Nantes, correspondant du Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Éducation nationale, a été chargé du contrôle de la fouille. Je remercie vivement toutes ces personnes.

(5) En effet, il ne nous a pas été permis, en si peu de temps, d'opérer toutes les observations que nous souhaitions faire, notamment autour du dépôt funéraire. Il est probable aussi que, dans les conditions imposées, des fragments de céramique ont pu nous échapper ainsi que de petits restes de faune.

(6) L'équipe de fouilleurs se composait de MM. Y. Guibert, B. Dauguin, de ma femme et de moi-même. Tous responsables ou membres du Centre culturel de l'Ouest, du Groupe spéléologique et archéologique du Camping-Club de France et de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique.

Structure. — Le puits II de forme cylindrique dans toute sa partie appareillée présentait la particularité d'une remarquable étroitesse (diam. 0 m. 80) ; son parement, peu soigné, fait de pierres schisteuses et de rares pierres granitiques, sans mortier, mesurait 0 m. 35 à 0 m. 40 d'épaisseur.



Fig. 1 : Puits II avant la fouille, après seul dégagement du sommet formant le point 0 figuré par une ligne blanche.

Pour une profondeur totale du puits de 5 m. 30 — soit 6 m. 12 de la surface du sol moderne — la hauteur de la partie appareillée était de 3 m. 25 ; toute la partie basse, sur une hauteur de 2 m. 05, se trouvait taillée dans le

sol naturel, le fond du puits, façonné avec un soin minutieux, affectant une forme ovoïde. Fait curieux, le plus grand diamètre de la partie basse (1 m. 40) pris immédiatement sous les pierres du parement s'est révélé beaucoup plus important que le diamètre de la partie supérieure appareillée (0 m. 80) et l'on ne voit pas nettement comment a pu s'édifier le parement — cette « cheminée » étroite — placé évidemment en porte-à-faux. Nous n'avons pu d'ailleurs, lors de la fouille, éviter un effondrement des pierres de la base avec le vidage du puits et surtout après l'enlèvement des dalles formant la deuxième séparation du remplissage, entre — 3,25 et — 3,45 (fig. 2). On peut penser que l'édification n'a pu se produire qu'après le dépôt funéraire et le remplissage de la partie basse comme l'indique aussi la position sous-jacente des larges pierres formant la deuxième séparation.

L'ouverture du puits — circulaire et soigneusement appareillée — était obturée par une sorte de « bouchon » de terre argileuse liant des fragments de *tegulae* et un cailloutis, le tout tassé en un monticule d'une trentaine de centimètres de hauteur.

Stratigraphie (7). — De 0 à — 1 m. 90, colonne de terre brune friable, inutilisable pour nous, s'étant effondrée dans le fond de la tranchée. Sa couleur contrastait vivement avec celle du sol et du sous-sol ambiant, jaune, argileux. De nombreux fragments de *tegulae* (8) et d'*imbrices* semblaient y être mêlés.

De — 1,90 à — 3,10, terre brune encore assez friable malgré l'humidité, donnant de nombreux et larges fragments de *tegulae* et de carrelages, des pierres de moyennes dimensions (micaschiste, gneiss, ardoise et tuffeau). Peu de tessons, une dizaine, et seulement de poteries communes.

(7) Notre point 0, indiqué par le sommet du puits, se trouvait à 0,82 m. de la surface du sol moderne.

(8) La majorité des fragments de *tegulae* trouvés dans ce puits nous ont présenté des rebords hauts, assez épais, rarement cannelés et aux angles arrondis.

Deux gros ossements (bovidés ?) visiblement sciés. Un fond de cruche, plat et large, vers — 2,60 à pâte granuleuse gris clair, portant sur tout son pourtour des traces de noir de

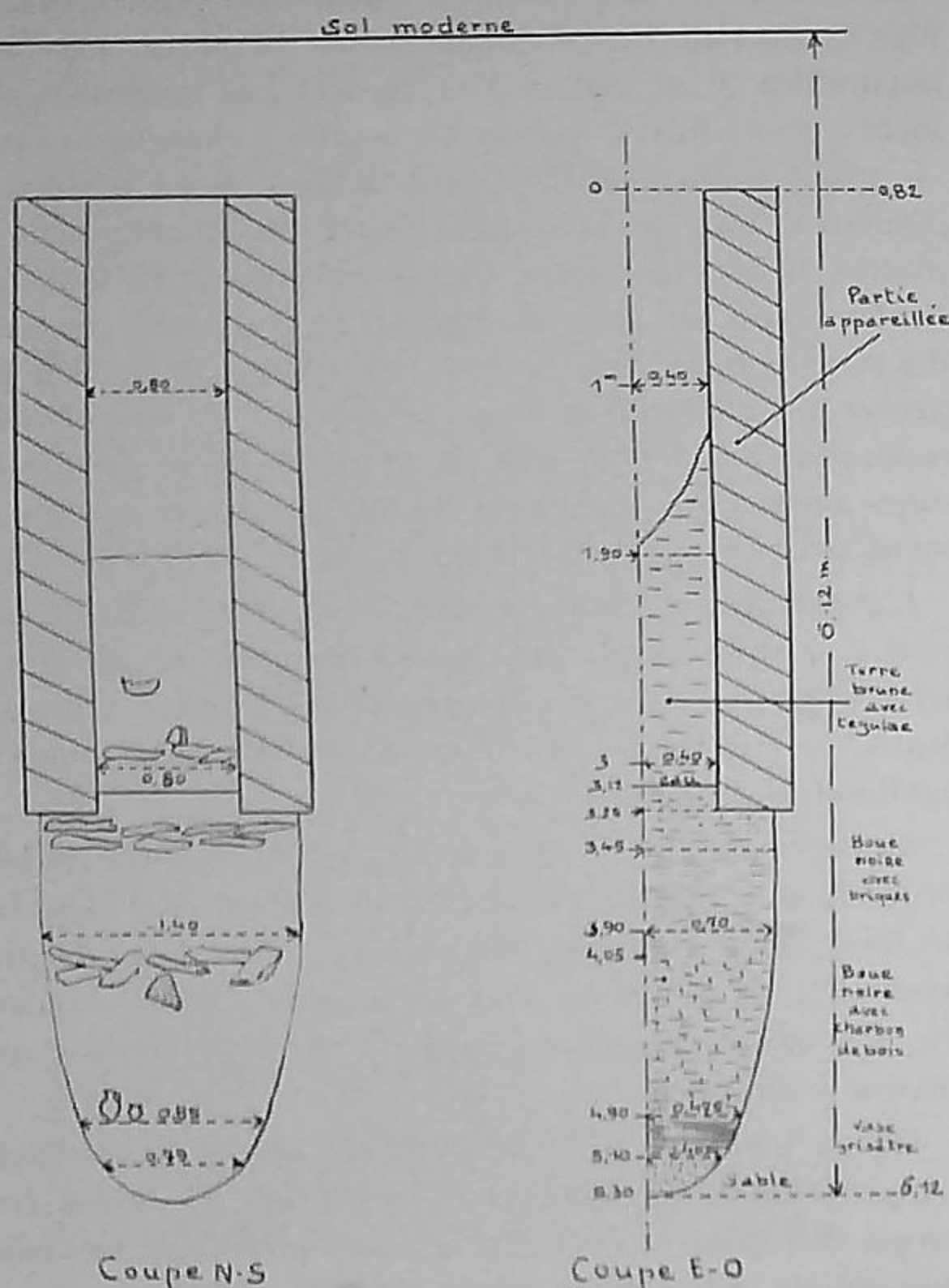


Fig. 2. — Coupe du puits funéraire 492 - Rezé - Avril 1960.

fumée. Vers — 2,90, sorte de séparation faite de trois pierres schisteuses posées à plat avec, placé sur une de ces pierres, contre la paroi ouest du puits, un peson de tisserand.

A — 3,12, l'eau envahit la fouille (9).

De — 3,10 à — 4,05, boue noire contenant encore, bien qu'en moins grande quantité, des morceaux de *tegulae*, d'*imbrices* et carreaux en terre cuite. Une seconde séparation faite de deux rangs, de pierres posées à plat, sous-jacente à la partie appareillée du puits, fut mise au jour entre — 3,25 et — 3,45. Au-dessous de cette deuxième séparation furent rencontrés de menus fragments d'os et de poteries communes, des coquilles d'huîtres, une valve de pecten, des débris végétaux (fibres de bois en décomposition) de nombreux cailloux de quartz roulés, des morceaux de planches plaqués à la paroi taillée dans le sol naturel. Une troisième séparation fut découverte, vers — 3,90, formée de grandes pierres plates mal assemblées mais occupant bien toute la superficie de la fouille à cet endroit.

De — 4,05 à — 4,90, boue noire avec du charbon de bois et nombreux morceaux de planches et lattes de chêne. Dans cette couche, immédiatement sous la troisième séparation, au centre du puits, fut rencontré un grand fragment de meule en grès grossier ferrugineux (10). On ne devait plus trouver ensuite aucune pierre jusqu'au fond du puits. Les fragments de poteries se firent plus nombreux et c'est là que nous avons recueilli la quasi totalité des restes de céramique sigillée. De — 4,90 à — 5,10, dans une couche de vase gluante, grisâtre, nous avons trouvé en place dans la partie sud-est du puits, le dépôt funéraire composé d'une urne et d'une cruche brisées. Au voisinage de ces deux poteries, furent recueillies de nombreuses coquilles de noix et de noisettes.

De — 5,10 à — 5,30, la cuvette formant le fond du puits sous le dépôt funéraire, ne contenait que du sable gris grossier, probablement du sable de Loire.

Objets recueillis. — Céramique. — L'urne funéraire est une élégante petite poterie à pâte grise fine, à couverte

(9) Par infiltration. Le puits vidé complètement en fin de fouille s'est maintenu sec pendant près d'une heure.

noire plombaginée (fig. 3). Reconstituée, elle nous a donné les dimensions suivantes : hauteur, 136 m/m ; diamètre max. à la panse, 134 m/m ; diamètre de l'ouverture, 98 m/m ; diamètre de la base, 44 m/m.



Fig. 3

La cruche qui accompagnait l'urne funéraire est en terre cuite brunâtre, à dégraissant formé de gros grains de quartz. La panse est très volumineuse par rapport à son embouchure et à sa base très étroite. Ses dimensions sont : haut. 216 m/m ; diam. max. de la panse, 180 m/m ; diam. de l'embouchure, 47 m/m ; diam. de la base, 61 m/m. La paroi interne et le fond sont revêtus d'une large coulée grise assez épaisse qu'il sera peut-être possible d'analyser.

En outre, au cours de la fouille 148 fragments furent ramassés. Ils sont presque tous de petite taille. 18 proviennent de sigillées et représentent 8 à 10 poteries différentes (un bol Drag. 37, une terrine, des assiettes) ; leurs cassures sont franches et en bon état ; ils laissent aisément suggérer un bris lors de la cérémonie funèbre.

Les autres fragments, tous de poterie commune, consistent surtout en tessons de teintes claires (blanc, rose, beige), fréquemment mouchetés d'ocre, et quelques fragments noirs ornés d'incisions. Ils paraissent représenter une qua-

(10) Divers auteurs ont signalé la présence de quartiers de meules dans les puits funéraires et dans notre région, particulièrement à Blain, Saffré et dans la presqu'île guérandaise, soit surtout au nord de la Loire. Mais si, à notre connaissance, ces objets n'ont pas été indiqués à Rezé, il s'agit peut-être d'un manque d'exploration systématique issu de conditions défavorables.

rantaine de poteries. Leurs cassures sont en très mauvais état, un certain nombre de ces fragments se trouvent assez érodés, d'autres présentent un aspect franchement « roulé ». Aucun ne se raccorde.

Un fond de cruchette (?) trouvé vers — 3,50, contenait une matière de couleur et de consistance mastic et d'apparence analogue à celle qui fut remarquée sur des morceaux de planches de la même couche.

Il faut compléter cet inventaire par le fond de cruche à pâte gris clair granuleuse, déjà citée, recueillie vers — 2,60.

Bois. — En très nombreux morceaux, ils ont tous été rencontrés dans la partie basse, non appareillée, du puits, souvent au voisinage de la paroi ou même collés à celle-ci. Leur abondance s'est faite de plus en plus grande jusqu'au dépôt funéraire et là ils se mêlaient aux débris de l'urne et de la cruche.

Les bois ouvrés se distinguent en trois catégories : les planches, les chevrons et les lattes.

Les planches portent souvent des traces de sciage partiel suivi de bris dans leur épaisseur, parfois des clous de fer très oxydés s'y montrent encore. D'autres sont entaillés de lunules provenant, semble-t-il, d'un instrument se rapprochant de la gouge.

Leur longueur est variable, 0,15 à 0 m. 35, car il s'agit de planches fragmentées ; leur épaisseur varie de 0,014 à 0 m. 018.

Les chevrons sont tous sciés à de faibles longueurs variant de 0 m. 12 à 0 m. 36. Leur coupe est rectangulaire ou triangulaire et perpendiculaire ou oblique par rapport à la longueur.

Quant aux lattes, plusieurs d'entre elles mériteraient plutôt l'appellation de douves ou douelles de tonnelier. Longues de 0,35, larges à une extrémité de 0 m. 055 et de 0 m. 040 à l'autre, épaisses de 0,009 à 0 m. 011, elles sont pourvues d'une courbure et portent les traces d'oxydation métallique qu'aurait pu y laisser un cerclage. Il s'agit selon toute vraisemblance des restes d'un seau en

bois, de ces seaux cerclés qui ont déjà été rencontrés dans certains puits funéraires.

Un autre groupe de lattes, moins important, est représenté par de courts morceaux soigneusement sciés et ouvrés aux dimensions suivantes : long. 0 m. 05 à 0,10 ; largeur : 0 m. 035 à 0,038 ; épaisseur : 0 m. 015.

Toutes ces pièces de bois sont en chêne (*Quercus* sp ?).

Les morceaux de bois non ouvrés ont à peu près tous été trouvés sous forme de baguettes ligneuses en décomposition ou de fibres éparses dans la boue noire. Parmi ces débris nous avons remarqué un cep de vigne assez bien conservé provenant de la couche comprise entre — 3,10 et — 4 m. 05.

Objets divers. — Un fragment de meule plate en grès grossier ferrugineux représentant le quart d'une meule de 0 m. 38 de diamètre et de 0 m. 08 d'épaisseur. Elle semble avoir été munie d'un trou de fixation d'axe central. Ce grand fragment a été rencontré sous la troisième séparation, au centre du puits.

Un peson de tisserand en terre cuite beige clair, haut de 0 m. 095, fortement usé aux angles et brisé à la perforation (11).

Offrandes. — Divers ossements d'animaux bien qu'en nombre restreint ont été trouvés disséminés dans toutes les couches sauf aux abords du dépôt funéraire. Ils portaient des traces de sciage pour les plus gros et de bris pour les plus faibles.

Des coquilles d'huîtres — une dizaine — et une valve de pecten ont été ramassées vers — 3 m. 45.

Les fruits étaient représentés par des coquilles de noix et de noisettes mêlées aux débris de l'urne et de la cruche. Certaines coquilles de noix sont remarquables par leur très petite taille.

(11) Un propriétaire du tènement des Treilles, non loin de là, nous a déclaré avoir rencontré dans son jardin un puits « contenant plus de 300 » de ces pesons et les avoir inclus dans les fondations de sa maison alors en construction. Sans prendre à la lettre la quantité indiquée, on peut en conclure que les pesons de tisserand s'y trouvaient en grand nombre.

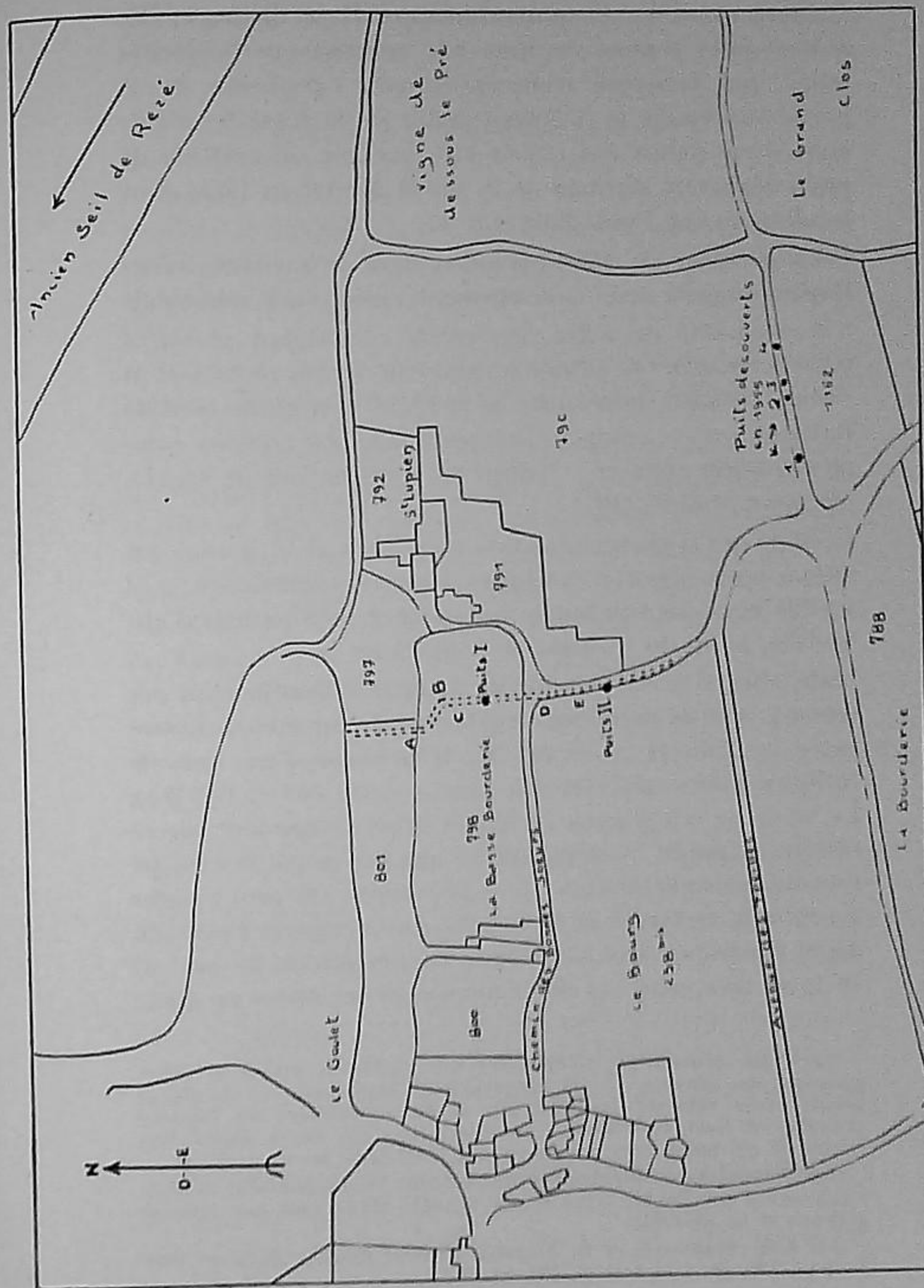


Fig. 4 : Situation des puits I et II comparés aux découvertes de P. Merlat en 1955

Conclusions. — Le puits funéraire II se distingue des autres puits connus de Rezé par certaines particularités telles que l'absence d'encorbellement, l'étroitesse de la partie supérieure et la forme ovoïde de la fosse terminale mais il ne paraît pas devoir être dissocié du système de puits découvert non loin de là par P. Merlat en 1955, dans le sol de la rue Emile-Zola (fig. 4).

La présence de tous ces puits dans le quartier Saint-Lupien suggère tout naturellement l'idée d'une nécropole.

L'originalité de notre découverte consisterait plutôt, à notre avis, dans la situation imprévue de ces puits I et II creusés presque en bordure de la Loire, à la limite nord de Ratiatum et — comme l'indiquent nos observations complémentaires annexes — parmi les constructions de l'agglomération antique (12).

En ce qui concerne la datation du puits II — le seul qui ait pu nous apporter quelques données scientifiques — il semble bien que l'on puisse lui assigner pour période d'utilisation, la fin du II<sup>e</sup> siècle ou le début du III<sup>e</sup>.

En effet, il a été possible de dater et d'identifier un des tessons (13) de céramique sigillée ornée au moule, trouvé entre — 4,05 et — 4 m. 90. Il provient d'un vase de Iullinus, potier qui exerça à Lezoux entre 160 et 190 (14). Le motif de remplissage en lignes brisées, reproduit sur ce tesson, ne paraît avoir été utilisé que par ce potier et nous fournit une indication des plus précieuses. On peut ajouter à cela que la forme de la cruche accompagnant l'urne du dépôt funéraire, avec l'étroitesse de son goulot, de son col et de sa base, avec ses anses menues et ses lèvres en bour-

(12) Cette disposition, malgré les lois romaines visant à l'éloignement des tombes, a été fréquemment remarquée en Gaule et paraît avoir subsisté jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, notamment au Bernard (Vendée), à Nérès-les-Bains, à Gien-le-Vieux, etc. On a même rencontré de ces puits dans des cours et à l'intérieur des habitations.

(13) Il représente un chien courant à droite vers une feuille bilobée, au-dessus d'une double ligne brisée à angle obtus sous une frise de godrons et un grènetis.

(14) J.-A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Central Gaulish Potters*. 1958. Voir pl. 125, nos 1 et 3 et pl. 127, n° 27.

relet répond bien au type utilisé en Gaule vers la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## II. — OBSERVATIONS ANNEXES

*Parcelle 798.* — Tout au long des travaux, nous avons pu faire un grand nombre d'observations stratigraphiques intéressantes grâce au creusement de la tranchée profonde et largement dégagée, depuis Saint-Lupien jusqu'au cimetière.

Voici dans les grandes lignes, l'essentiel de nos constatations pouvant être utilisé lors de recherches ultérieures.

A. — Lorsque fut abordé le relèvement de terrain — très marqué — formant les limites nord des parcelles 798 et 800 et qui se prolonge distinctement de la chapelle Saint-Lupien au quartier du Goulet, en bordure des prairies humides, on a pu observer, sous 0 m. 80 de terre, une masse considérable de pierres assemblées sans mortier avec des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*.

La tranchée formant un coude à cet endroit et la maçonnerie d'un regard ne permettant plus l'observation directe, nous n'avons pu connaître ni l'épaisseur de cet amas (au moins 1 m. 80), ni sa superficie. L'existence d'un quai à cet endroit semble pouvoir être envisagée.

Les ouvriers nous ont indiqué qu'à cet endroit, directement au-dessus de cet amas de pierres, a été découvert, par un curieux, un vase ou une urne à panse globulaire, revêtu d'un vernis noir. La personne qui trouva cet objet et que nous avons vue, nous a révélé que le vase, apparent dans la coupe de terrain, était couché portant une pierre mince et plate contre son orifice. Le rebord de ce vase est brisé — intentionnellement semble-t-il — sur tout son pourtour.

B. — A une dizaine de mètres du point A, dans la direction sud-est, sous 0 m. 70 de terre, la tranchée a entamé ce qui nous a paru être un dépotoir et nous avons pu recueillir en bordure de la coupe de terrain (15) :

— de nombreux fragments de poterie commune gallo-romaine, aux formes et aux couleurs très diverses ;

— des tessons de sigillée ornée au moule dont un très beau représente un chien et un cerf courant à droite sous un arbre ; ce tesson très bien conservé est revêtu d'un vernis très dur de couleur orange ;

— des morceaux de verrerie très fine bleue ou vert pâle, ornée de motifs végétaux peints en blanc. On y décèle des bulles nombreuses et très fines ;

— des fragments de bronze, très oxydés, parmi lesquels une longue partie de fibule annelée, assez bien conservée.

La proximité d'une construction gallo-romaine, connue depuis longtemps (16), entre ce point B et la chapelle Saint-Lupien distante d'une soixantaine de mètres, est à rappeler.

A partir de ce point B jusqu'à l'avenue des Treilles, c'est-à-dire sur près de 100 m., le côté est de la tranchée ne présentait aucune couche archéologique importante. Il se trouvait d'ailleurs compris, à partir du chemin des Bonnes-Sœurs, dans les déblais des travaux de 1955 surveillés par P. Merlat. Sur le côté ouest de la tranchée, par contre, on pouvait observer :

C. — Sur une longueur de 5 m. à partir de l'angle formé au point B à 0 m. 60 du sol moderne, une couche d'une épaisseur variant de 1 m. à 1 m. 20 formée de terre noire, d'ossements de petite taille, de cendres, mêlés à des morceaux de briques et à de menues parcelles de bronze.

A l'extrémité sud de cette couche, à 1 m. du sol moderne, sur 1 m. 20 de long se remarquait une couche de briques

(15) Ne nous croyant plus autorisés, depuis la disparition du professeur Merlat, directeur de la circonscription des Antiquités historiques, à effectuer des sondages, à cette époque, nous n'avons pas étudié cet intéressant gisement, ni connu ses limites. Quelques jours après notre premier passage, nous avons constaté que d'autres moins scrupuleux avaient effectué un sondage, probablement clandestin, à cet endroit, sans toutefois l'entamer très profondément.

(16) Voir LÉON MATRE, *Les Villes disparues de la Loire-Inférieure*, et le plan qu'il donne de recherches faites autour de Saint-Lupien.

(carrelage ?) ayant subi fortement l'action d'un feu ; un dépôt de cendre, de charbon de bois et de terre noire, épais de 0 m. 35 environ, la surmontait.

Le puits I, précédemment cité, se trouvait, au sud, à 10 mètres de ce foyer, bordure nord-est de la parcelle 238 bis.

D. — A 12 m. 50 au sud du puits I, après avoir traversé le chemin des Bonnes-Sœurs et abordé le talus bordant au nord-est la parcelle 238 bis, la tranchée a coupé un mur perpendiculaire de direction est-ouest, devant se prolonger selon toute probabilité dans les terres à l'ouest (17). Il est appareillé avec des pierres de fortes et de moyennes dimensions liées par un mortier blanc.

Sa coupe nous a permis de relever les dimensions suivantes : hauteur, 3 m. 10 ; largeur à la base, 1 m. 40 ; largeur vers le sommet, 1 m. 20.

Au nord et directement à partir de ce mur, se présentait une couche archéologique dont la stratigraphie nous parut être la suivante (18) :

a) assise de pierres de moyennes et faibles dimensions dispersées entre — 2 m. 40 et — 1 m. 90 (de la surface du champ),

b) cailloulis plus dense mêlé à du mortier blanc,

c) carrelage ou tuiles (5 cm. environ),

d) couche de mortier blanc de 0 m. 10 d'épaisseur,

e) couche de cendre, avec bois calciné, verre fondu, ossements, fragments de poteries, nombreux clous de fer, etc. Epaisseur moyenne de la couche : 0 m. 25.

(17) Des fouilles, en cours au moment où nous publions ce rapport, ont déjà permis de le dégager sur 10 m. de long, dans le terrain appartenant à l'Amicale mixte des anciens élèves et amis des Ecoles laïques de Rezé.

(18) Les fouilles en cours et qui seront publiées ultérieurement nous permettent d'étudier cette zone archéologique très dense. Des monnaies de Néron et de Trajan, des objets de toilette et de jeux en os, de la céramique sigillée ornée et signée, près de 500 kgs de fragments de poteries communes (amphores, cruches, terrines, etc.) ont pu déjà être mis au jour ainsi qu'un squelette d'époque probablement postérieure à la période gallo-romaine.



f) couche de terre légère, épaisse de 0,60 à 0,80, très riche en larges fragments de poteries communes (amphores, œnochoés, cruchettes, terrines, etc.) et en débris de céramique sigillée,

g) terre plus compacte avec débris dispersés,

h) sol moderne avec sable, scories, etc.

E. — A 2 m. 50 du mur de direction est-ouest cité en D, commence le mur gallo-romain de direction nord-sud, bordant le talus et déjà signalé par P. Merlat lors des travaux de 1955.

Les travaux de creusement d'avril 1960 l'ont fortement endommagé — sans nécessité d'ailleurs — et ont fait disparaître, en grande partie, les deux chaînages de briques.

Par contre, ainsi dégagé sur toute sa longueur et sa hauteur, il nous a livré ses caractéristiques beaucoup plus facilement qu'à nos prédécesseurs.

Il est appareillé dans sa partie supérieure de pierres de moyennes dimensions liées par du mortier blanc ; des briques sont noyées, sans ordre, dans sa masse. Les larges pierres schisteuses de sa base offrent la particularité d'être placées, l'une près de l'autre, inclinées sur champ.

Ce mur nous a présenté les dimensions suivantes : longueur, 14 m. 50 ; hauteur de la base au plus haut sommet visible, 2 m. 20.

A 8 m. de son extrémité sud, en bordure du chemin, fut mis à jour le puits II décrit plus haut.

La suite des travaux, sur plus d'un kilomètre, à partir du cimetière en allant vers le sud, n'a plus donné lieu à aucune observation archéologique importante et contrairement à ce que nous attendions, dans les terres du château de Rezé moins que partout ailleurs. Il est évident — et des constatations antérieures le confirment — que l'on se trouve dès les pièces de la Bourderie dans une zone cultivée ou livrée à la forêt à l'époque de la Gaule romaine.